

# Commune de **DOURIEZ**

## Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

DEPARTEMENT

Pas-de-Calais

ARRONDISSEMENT

Montreuil-sur-Mer

CANTON

*Auxi le Château*

SEANCE

Ordinaire

DCM 2025-03-03

Suite au quorum non atteint le jeudi 10 juillet 2025 (l'article L2121-17 du CGCT précise que le conseil municipal est à nouveau convoqué à 3 jours au moins d'intervalle. Il délibère alors valablement sans condition de quorum).

L'an 2025 et le 17 juillet à dix-huit heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mr PAILLART Karl.

Présents PAILLART Karl, BRIAND Henri.

Absents excusés Mme DEGORTER Bernadette Mr DESOOMER Jean-Jacques, GRADEL Dominique, FREMIOT Albert, BAGIEU Maria Pierre, MALDELAR Valérie, LEGRAND Marie-Christine, COCHON Fabienne.

Procuration :

Date de convocation et d'affichage : 10 juillet 2025.

Secrétaire de séance : BRIAND Henri

### Objet : mise en place de la THLV

Vu l'article 1407 bis du Centre Général des impôts (CGI).

Et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'instaurer à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 la Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants (THLV).

Fait à Douriez  
22 juillet 2025  
Le Maire  
PAILLART Karl

Certifié exécutoire par publication le 22 juillet 2025  
Et transmission au contrôle de légalité le 22 juillet 2025  
Le Maire Paillart Karl